



accident du travail déclaration urssaf apres accident

Par **employe1**, le **16/10/2009** à **11:08**

Bonjour,

suite a un accident du travail je m'aperçois que je travail sans contrat. De ce fait mon employeur me déclare a l'urssaf apres l'accident, on me demande de me déplacer plusieurs fois alors que j'ai besoin de repos. De plus on change les termes de mon contrat a mon désavantage. Fatigué et déçu de cette situation. Quelqu'un peut-il me conseiller ou m'aider dans mes démarches?

P.S:Je donnerais plus d'info par message privé.